



ICP

**FACULTÉ D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION**

Guide d'accompagnement à la formation doctorale

Pour le doctorat en Sciences de l'éducation et de la formation
de la Faculté d'Éducation et de Formation

**DÉVELOPPEMENT INTÉGRAL DE LA PERSONNE
COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE, BIEN COMMUN**

2025-2026



Sommaire

Règlement doctoral et Charte	5
DU (Année propédeutique).....	7
La première année du parcours doctoral (D1)	11
La deuxième année du parcours doctoral (D2).....	17
La troisième année du parcours doctoral (D3)	21
L'écriture de la thèse et sa soutenance	25
ANNEXES	31
Annexe 1. Constituer la bibliographie – Norme APA 7.....	31
Annexe 2. Bibliographie sur la recherche	35
Annexe 3. Contenu de la couverture du mémoire de thèse.....	36
Annexe 4. Le serment doctoral d'intégrité scientifique	37

Règlement doctoral et Charte

Toute recherche scientifique a pour fonction de produire des connaissances scientifiques originales dans un champ donné (ici, les sciences de l'éducation et de la formation) grâce à une démarche méthodologique rigoureuse susceptible d'être validée par la communauté scientifique et de servir les politiques et les pratiques de terrain. Si la recherche n'est pas un processus strictement linéaire, il comporte cependant trois composantes essentielles : (1) une phase de problématisation sur laquelle repose les deux suivantes ; (2) une phase méthodologique conçue de façon cohérente avec une problématique, un cadre théorique et conceptuel ; (3) une phase de communication écrite et orale de présentation et de discussion des résultats, en cohérence avec la problématique, le cadre théorique et conceptuel et la méthodologie.

Le parcours doctoral est à la fois un processus de formation à la recherche et de production de connaissances scientifiques. Chaque doctorant est accompagné, non seulement par son directeur de thèse lors d'entretiens individuels, mais aussi lors d'activités collectives où les états des lieux présentés par les doctorants sont discutés avec les pairs et des enseignants-chercheurs expérimentés. Ce double accompagnement doit permettre au doctorant d'être en mesure de remplir les exigences institutionnelles pour passer d'une année à l'autre et finalement de pouvoir défendre sa thèse.

Tous les éléments indiqués dans ce document rassemblent des consignes et des critères prévus pour une durée de thèse de trois ans précédés d'une année propédeutique (DU). Cette année de propédeutique a un double intérêt pour une entrée en recherche en sciences de l'éducation et de la formation et une immersion au sein du projet facultaire de la FacEF *Communauté Éducative Inclusive : Penser et construire des institutions inclusives*.

DU S'engager dans la recherche en Sciences de l'éducation et de la formation Communauté-Éducation-Inclusion (Année propédeutique)

Ce diplôme universitaire se situe entre le master et le doctorat. Il a pour vocation d'initier à la recherche en sciences de l'éducation et de la formation.

Une année centrée sur l'élaboration d'un projet de recherche

L'année propédeutique est centrée sur une initiation à la recherche et à différentes méthodologies, ainsi qu'à l'élaboration d'un projet de recherche. Cette année peut avoir pour visée soit l'élaboration d'un projet de thèse pour une entrée en doctorat, soit l'élaboration d'un projet de recherche dans un champ d'activités professionnelles, ou encore le développement de compétences permettant la reconnaissance d'une activité de professionnel réflexif s'inscrivant dans l'évolution de son métier.

Objectifs de l'année

- Connaître la structure d'un projet de recherche
- Connaître les règles éthiques et déontologiques constitutives de la conduite d'un projet de recherche.

Processus de formation

Les étudiants du DU participent avec les doctorants aux séminaires et forums de recherche. Ils bénéficient d'un séminaire sur le projet facultaire et d'enseignements méthodologiques spécifiques.

Le séminaire « Communauté Éducative Inclusive » a pour objectif d'une part la découverte du projet facultaire de la FacEF et d'autre part de permettre aux étudiants de mobiliser ses thématiques dans le cadre de leurs projets de recherche.

Les ateliers de méthodologie de la recherche ont pour objectif de sensibiliser les étudiants aux différents processus et démarches constitutives de la construction et de la réalisation d'un projet de recherche et ses enjeux.

Le processus de formation comprend plusieurs composantes :

- Un *travail individuel* de l'étudiant : étude de textes, questionnements, mise en discussion des écrits d'autres auteurs.
- Un *travail d'accompagnement collectif* au cours duquel sont regroupés tous les étudiants qui participent à la mise en discussion et en débat des projets de recherche des autres étudiants, en dégagent des pistes pour leur propre recherche et prennent en considération les critiques et suggestions pertinentes pour la poursuite de leur travail.
- Un *travail d'accompagnement individuel* de l'étudiant assuré par les enseignants chercheurs responsables du DU. L'entretien vise à améliorer le travail écrit déjà produit, à donner des pistes pour le travail à poursuivre et à améliorer le travail autour de l'élaboration d'un projet de recherche.

Compétences acquises et transférables

Les savoirs et compétences développées au sein du DU s'articulent autour des objectifs de formation suivants :

Savoirs relatifs aux sciences de l'éducation et de la formation

- Connaître les grands concepts, théories, auteurs
- Connaître les grands paradigmes épistémologiques des sciences humaines et sociales
- Connaître les différents champs disciplinaires et la multiréférentialité propres aux sciences de l'éducation et de la formation
- Connaître les principales méthodologies de recherche en sciences de l'éducation et de la formation : méthode quantitative, méthode qualitative etc.
- Connaître les principales formes de recherche pouvant être mobilisées en sciences de l'éducation et de la formation : recherche fondamentale, recherche-action, recherche collaborative etc.

Savoir-faire spécifiques à l'activité de recherche

- Entrer dans une démarche réflexive
- Elaborer une question de recherche
- Effectuer une recherche documentaire
- Concevoir et planifier un projet de recherche
- Recueillir et gérer des données
- Analyser et discuter les données
- Rédiger un projet de recherche et le présenter devant un jury
- Elaborer une bibliographie
- Réaliser une veille scientifique

Critères d'évaluation du travail et de validation du DU

Ce DU permet d'acquérir 30 équivalents ECTS sous la condition de participation aux sessions, de la présentation d'un projet de recherche devant un jury et d'un examen de méthodologie.

L'obtention du DU s'inscrit dans le cadre d'une évaluation continue et est soumise à :

- Assiduité aux séminaires, ateliers, conférences et exposés oraux
- Écriture d'un projet de recherche
- Présentation orale du projet de recherche
- Évaluation du projet de recherche par un jury (2 personnes)
- Réussite à l'examen de méthodologie

La liste des critères pris en compte pour évaluer la qualité du projet de recherche sont les suivants :

- Une mise en contexte présentant le projet de recherche et ses articulations avec le projet professionnel

- Une présentation étayée et argumentée de la problématique et du cadre théorique et conceptuel : question de recherche, arguments, sources
- Une présentation étayée et argumentée de la méthodologie envisagée et des conditions de faisabilité
- Une présentation des liens entre le projet de recherche et le projet facultaire
- La mise en évidence de la spécificité et de l'originalité du projet de recherche

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- Un projet écrit de 10 pages maximum remis aux responsables du DU pour fin avril-début mai
- Une présentation orale du projet de 15 minutes, suivi d'un échange de 20 minutes avec le jury. Cette présentation se déroule début juin
- Un examen final de méthodologie en temps limité clôturant un processus évaluatif composé de trois autres évaluations formatives. Cet examen se déroule début juin.

La première année du parcours doctoral (D1)

Une année centrée sur la problématisation de la recherche doctorale

La première année est centrée avant tout sur la phase de problématisation de la thèse. Des consignes et indicateurs sont proposés selon une approche spécifique de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation à la FacEF. Ils permettent de fixer un cadre pour commencer le processus de la recherche, mais ils peuvent ne pas être systématiquement tous présents lors de la première année.

Caractérisation de la phase de problématisation

Elle comprend plusieurs éléments principaux à commencer à travailler durant cette première année :

- Une *question de départ originale*, c'est-à-dire non encore traitée, ou non traitée de façon suffisamment satisfaisante du point de vue scientifique, ou non traitée dans un contexte donné. C'est grâce à une analyse critique de la littérature scientifique ou/et à la connaissance d'un contexte que l'originalité de la recherche peut être argumentée et la question progressivement précisée et argumentée.
- Un *objet d'étude* dans le champ de l'éducation et de la formation et le *contexte* dans lequel celui-ci sera étudié. Cet objet sera précisé en relation avec le contexte d'étude et les autres objets auxquels il est susceptible d'être relié.
- Un *cadre conceptuel*, c'est-à-dire l'ensemble articulé des concepts jugés comme essentiels pour analyser l'objet de la recherche et les éléments présents dans la question de recherche. Il s'agit donc d'identifier les concepts pertinents, les définir de façon précise grâce à une revue critique et analytique des définitions données dans la littérature scientifique, d'articuler les concepts car ceux-ci ne sont pas indépendants, de montrer en quoi ceux-ci sont essentiels pour élaborer le cadre problématique.
- Une *revue de littérature ou recension analytique et critique des écrits scientifiques*, c'est-à-dire l'ensemble articulé des dimensions, des facteurs ou des variables susceptibles de permettre de répondre à la question de recherche. Il s'agit donc d'élaborer le cadre théorique de la thèse, grâce à une analyse critique des écrits scientifiques déjà utilisés dans la littérature scientifique. Le cadre théorique retenu peut-être un cadre existant jugé pertinent ou une combinaison d'éléments puisés dans plusieurs cadres théoriques. C'est sur la base du cadre problématique que peuvent être posées les premières hypothèses de la recherche. Une hypothèse étant une réponse partielle et provisoire, donnée a priori mais argumentée, à une question posée. Notons que le chercheur peut au début de sa recherche, soit postuler la ou les hypothèses à valider par sa recherche, soit faire l'inventaire des hypothèses alternatives sans se prononcer sur celles-ci, soit encore faire surgir et préciser les hypothèses lors des phases ultérieures de récolte de données avec les acteurs impliqués. N'oublions pas cependant que toute personne a des hypothèses implicites et qu'il est bon d'en prendre conscience.

Les différentes composantes de la problématisation ne sont pas indépendantes les unes des autres. On remarquera que leur pertinence repose sur un travail continu de revue critique de la littérature et d'un travail d'approfondissement sur la présentation de l'objet d'étude dans le contexte dans lequel il sera étudié.

L'étude exploratoire

L'étude exploratoire constitue l'étape initiale du parcours doctoral. Elle fait suite au choix d'une thématique, souvent motivée par les aspirations du chercheur et ancrée dans un malaise ou un problème identifié sur son terrain professionnel. Elle vise à consolider la problématique avant d'entreprendre une enquête approfondie. Le doctorant pourra ainsi observer, découvrir, établir des contacts et repérer les éléments essentiels de sa recherche afin de pouvoir traiter ultérieurement, de manière approfondie, un problème émergent ou peu étudié en sciences de l'éducation et de la formation. L'étude exploratoire s'appuie sur deux ressources complémentaires : une *revue de la littérature* et une *contextualisation empirique*. Ces deux approches s'articulent autour des étapes suivantes, proposées à titre indicatif, afin de structurer et d'accompagner la démarche.

Recension et analyse des écrits scientifiques ou revue de la littérature¹

La revue de littérature est une recension et une analyse des écrits scientifiques, qui procède d'une identification des principales recherches (et de leurs résultats) et d'une analyse critique des textes scientifiques. Elle permet au chercheur de confirmer la singularité, l'originalité et/ou la pertinence de la recherche envisagée, en situant son projet dans le contexte des travaux existants. Elle n'est donc pas une simple juxtaposition de textes ou de définitions. Elle doit montrer aussi bien sa pertinence pour la recherche, que ses articulations avec la problématique, le cadre théorique et conceptuel et la méthodologie. La recension analytique et critique des écrits scientifiques oriente et structure également le parcours doctoral en fonction des enjeux actuels des sciences de l'éducation et de la formation et des questions vives sur le plan social, professionnel et sociétal. Cette démarche de recension se décline en plusieurs étapes clés, présentées ci-dessous à titre indicatif :

- *Identification des sources scientifiques pertinentes* : positionner la recherche dans le paysage scientifique en repérant les travaux majeurs du domaine.
- *Analyse critique* des publications existantes : examiner les positions adoptées par différents auteurs et les théories mobilisées dans le domaine de la thématique choisie.
- *Précision des contributions et des limites* : repérer les apports significatifs des travaux existants, en soulignant leurs limites afin de justifier la pertinence de la thématique choisie.
- *Synthèse des apports et des zones d'ombre* : structurer les conclusions issues de la revue de la littérature pour orienter la contextualisation empirique.

Contextualisation empirique

La contextualisation empirique vise à ancrer la problématique dans un contexte concret, permettant au chercheur qui est familier avec le milieu étudié de dépasser les biais d'une connaissance intuitive. Elle met en évidence les enjeux spécifiques du sujet, en offrant une vision nuancée et adaptée aux réalités empiriques. Cette démarche s'articule autour de plusieurs étapes essentielles, présentées ci-dessous à titre indicatif :

¹ *Revue de la littérature* : analyse critique des travaux existants pour identifier l'état des connaissances et les manques sur la thématique choisie, servant de base au cadre théorique.

Cadre théorique : construction intellectuelle fondée sur des théories scientifiques spécifiques permettant de structurer la recherche et d'étayer la problématique.

- *Identifier une méthodologie de recherche adaptée et cohérente avec le projet de recherche et avec la question de recherche* : l'élaboration de cette méthodologie doit permettre au chercheur de définir le type de recherche, les méthodes de recherche, l'échantillon-sujet de la recherche, les outils ou instruments de collecte des données, les outils de traitement et d'analyse des données.
- *Mettre en cohérence la synthèse de la recension des écrits scientifiques, le cadre théorique et conceptuel et la méthodologie*.
- *Respecter les principes et règles éthiques de la recherche en sciences humaines et sociales* : s'assurer du consentement éclairé des participants ainsi que de l'anonymat et de la confidentialité des données recueillies.
- *Identifier les mots ou notions portés par le contexte de la recherche* : confronter/articuler ces savoirs de sens communs aux concepts scientifiques constitutifs de la problématique
- *Savoir réévaluer le questionnement initial* : ajuster le questionnement initial en fonction des données collectées.

L'étude exploratoire conduit à la formulation de la question de recherche, laquelle peut évoluer tout au long du processus de recherche. Les concepts clés associés à cette question sont explicités et clarifiés en amont. Bien que cette démarche suive généralement un ordre chronologique, elle reste flexible et peut s'adapter aux imprévus (indisponibilité des parties prenantes, contraintes logistiques inattendues, imprécisions dans la collecte des données, etc.). *L'étude exploratoire* constitue ainsi une étape préalable à l'approfondissement de la recherche, en posant les bases des travaux futurs et en orientant le parcours doctoral.

Le processus de formation de la première année

Il comprend plusieurs composantes :

- Un *travail individuel du doctorant* de première année : (1) il s'agit d'abord de produire à destination de son directeur de thèse des ébauches écrites structurées de problématisation, en s'appuyant sur ce qu'il a appris lors des séminaires de méthodologie, en se fondant sur un travail continu de lecture critique de la littérature scientifique sur l'objet d'étude, et sur les indications de son directeur de thèse ; (2) il s'agit aussi de préparer une communication orale de l'état de la problématisation lors d'un séminaire avec d'autres doctorants et leurs directeurs de thèses, afin d'ajuster et d'enrichir le travail entrepris jusqu'alors ; (3) il s'agit enfin en fin de première année de présenter un **texte de 30 à 50 pages** présentant la problématisation de sa thèse.
- Un *travail de supervision individuelle du doctorant par son directeur de thèse* : (1) le directeur de thèse est en droit d'exiger qu'un texte écrit lui soit envoyé avant l'entretien ; (2) l'entretien vise à améliorer le travail déjà produit, à donner des pistes pour le travail à faire pour la suite, à prévoir des échéances et les modes de supervision (par mail ou par visioconférence ou lors des regroupements des doctorants).
- Un *travail de supervision collective lors des séminaires* où sont regroupés les doctorants : (1) présence obligatoire ; (2) participer à la discussion des présentations des autres doctorants et en dégager des pistes pour sa propre recherche ; (3) présenter l'état des lieux de sa propre recherche (fréquence relative au choix du directeur de thèse et au nombre de doctorants par directeur de thèse) et prendre en considération les critiques et suggestions pertinentes pour poursuivre son travail.

Les critères d'évaluation du travail de fin de première année

Le travail de fin de première année sera évalué par un comité du cycle des études doctorales de la FacEF.

La liste des indicateurs énoncés ci-dessous sont utiles au doctorant pour s'assurer de la qualité de son travail de fin de première année.

La qualité de la question de recherche et la pertinence de l'objet de recherche :

- La question centrale de la recherche est présente
- Cette question est précisée
- Cette question est originale (susceptible de produire des connaissances nouvelles dans le champ)
- La pertinence de la question est argumentée par une revue critique de la littérature
- Le contexte dans lequel la question sera étudié est précisé
- La question est pertinente pour le contexte
- La question est faisable (susceptible d'être traitée dans le contexte choisi)
- L'objet de la recherche s'inscrit dans le champ de l'éducation et de la formation
- L'objet de la recherche est cerné
- L'objet d'étude est pertinent

La qualité du cadre conceptuel

- Les concepts essentiels pertinents sont identifiés
- Les concepts essentiels sont l'objet d'une revue critique de la littérature
- Chaque concept utilisé est l'objet d'une définition adoptée et justifiée
- La définition retenue d'un concept sera ensuite utilisée de façon constante
- Les concepts essentiels sont articulés (leurs relations et leurs spécificités mises en évidence)

La qualité du cadre problématique

- Les éléments du cadre problématique (dimensions, facteurs, variables) sont identifiés
- Les éléments du cadre problématique (dimensions, facteurs, variables) intègrent les éléments essentiels du cadre conceptuel
- Les éléments du cadre problématique (dimensions, facteurs, variables) sont justifiés par une revue critique de la littérature théorique ou/et empirique
- Les éléments du cadre problématique (dimensions, facteurs, variables) sont pertinents pour le contexte dans lequel la recherche est menée
- Les relations entre les éléments du cadre problématique sont clairement mises en évidence
- Le cadre problématique permet de mettre en évidence clairement la complexité de l'objet d'étude
- Le cadre problématique permet de poser des hypothèses opérationnelles
- Le cadre problématique permet d'indiquer le type de données à récolter dans le corpus de données (objet de la deuxième année)

La qualité de la forme du document de fin de première année

- Le document est structuré en titre et sous-titres
- La structure et la rédaction du document fait apparaître le raisonnement suivi

- La rédaction est exempte de fautes de français
- Les références aux idées exprimées par les auteurs de la revue critique de la littérature obéissent aux règles déontologiques de la recherche scientifique (cf. ci-après)
- Le document se termine par une section « Références bibliographiques » obéissant aux normes APA 7^{ème} édition en vigueur à la FacEF (cf. ci-après)

La deuxième année du parcours doctoral (D2) : Une année centrée sur le cadre méthodologique de la recherche doctorale (le corpus de données et les démarches de traitement)

La deuxième année est centrée avant tout sur la phase de méthodologie de la thèse. Les consignes, conseils et indicateurs proposés dans le présent document épousent la démarche scientifique de recherche constitutive des sciences de l'éducation et de la formation et validée par la FacEF. Ils permettent de fixer un cadre pour commencer le processus de la recherche, mais ils peuvent ne pas être systématiquement tous présents lors de la deuxième année.

Caractérisation du cadre méthodologique

Il comprend plusieurs éléments essentiels :

- Un *corpus de données* recueillies auprès d'un *échantillon*² d'acteurs ou/et de traces (exemples : des manuels scolaires ; des documents institutionnels ; des vidéos ; etc.). Il est important d'en donner le nombre et les caractéristiques, d'en discuter le pouvoir ou les limites de généralisation ; de préciser et d'illustrer les modalités méthodologiques de recueil des données ; de montrer, en s'appuyant sur une revue critique de la littérature scientifique, en quoi il permet de répondre à la question de recherche en cohérence avec le contenu de la phase de problématisation.
- Des *démarches méthodologiques de traitement* du corpus de données recueillies. Celles-ci peuvent être quantitatives ou/et qualitatives. Elles doivent être présentées et illustrées concrètement, en s'appuyant sur des auteurs de référence qui les ont développées. Enfin, il importe de discuter la qualité des démarches mises en œuvre : leur *pertinence*, à savoir le degré d'adéquation du choix de celles-ci pour répondre à la question de recherche ; leur *validité*, à savoir le degré d'adéquation des données recueillies avec les données que l'on déclare recueillir ; la *fidélité*, à savoir le fait que les données recueillies sont suffisamment indépendantes de celui qui les recueille ou des circonstances.

Le processus de formation de la deuxième année

Comme en première année, il comprend aussi plusieurs composantes :

- Un *travail individuel du doctorant* : (1) il s'agit d'abord de présenter au directeur de thèse des ébauches écrites du cadre méthodologique, en s'appuyant sur ce qu'il a appris lors des séminaires de méthodologie, en se fondant sur un travail continu de lecture critique de la littérature scientifique sur les aspects méthodologiques de recherches antérieures, et sur les indications de son directeur de thèse ; (2) il s'agit aussi de préparer une communication orale de l'état du développement et de la mise en œuvre de son cadre méthodologique lors d'un séminaire avec d'autres doctorants et leurs directeurs de thèses, afin d'ajuster et d'enrichir le travail entrepris jusqu'alors ; (3) il s'agit en fin de deuxième année de présenter un **texte de 50 à 70 pages** rappelant d'abord

² Toute recherche comprend un échantillon et une étude de cas unique (n = 1) peut être une recherche de grande qualité, comme le montrent les méthodologues dans différents domaines, tels : Dyer, W.G. Jr., Wilkins, A. L. (1991), Better stories, not better constructs, to generate better theory : a rejoinder to Eisenhardt, *Academy of Management review*, Vol.16, n°. 3, pp. 613-619.

l'essentiel de la phase de problématisation et présentant ensuite, en cohérence avec celle-ci, le cadre méthodologique de sa thèse³.

- Un *travail de supervision individuelle du doctorant par son directeur de thèse* : (1) le directeur de thèse est en droit d'exiger qu'un texte écrit lui soit envoyé avant l'entretien ; (2) l'entretien vise à améliorer le travail déjà produit, à donner des pistes pour le travail à faire pour la suite, à prévoir des échéances et les modes de supervision (par mail ou par visioconférence ou lors des regroupements des doctorants).
- Un *travail de supervision collective lors des séminaires* où sont regroupés les doctorants : (1) la présence obligatoire ; (2) participer à la discussion des présentations des autres doctorants et à en dégager des pistes pour sa propre recherche ; (3) présenter l'état des lieux de sa propre recherche (variable selon les directeurs de thèse) et prendre en considération les critiques et suggestions pertinentes pour poursuivre son travail.
- Une *démarche active du doctorant* pour répondre à des appels à communications et à des appels à publication émanant de communautés scientifiques validées par le directeur de thèse et les responsables du cycle doctoral de la FacEF.

Les critères d'évaluation du travail de fin de deuxième année

Le travail de fin de deuxième année sera évalué par un comité du cycle d'études doctorales de la FacEF.

La liste des indicateurs énoncés ci-dessous seront utiles au doctorant pour s'assurer de la qualité de son travail de fin de deuxième année à remettre à l'instance évaluative. Notons que le document de fin de deuxième année commence par une synthèse de la phase de problématisation de première année ; on se référera aux critères de celles-ci pour analyser les améliorations éventuelles apportées. Pour les aspects spécifiques du cadre méthodologique, on se référera aux critères suivants.

La qualité du corpus de données

- Les unités de recueil de données (sujets ou le type de traces, selon le type de recherche) sont identifiées clairement
- Le nombre d'unités d'observation est précisé
- Les caractéristiques des unités d'observation susceptibles d'influencer le sens donné aux résultats sont mentionnés et discutés
- Les démarches méthodologiques de recueil des données sont indiquées
- Les démarches méthodologiques de recueil des observations sont justifiées par le recours à une revue critique de la littérature
- Les démarches méthodologiques de recueil des observations sont illustrées par un exemple concret
- Les démarches méthodologiques de recueil des données sont *pertinentes* (adéquates pour répondre à la question de la recherche)
- Les démarches méthodologiques de recueil des données sont *valides* (les données observées sont bien celles que l'on déclare observer)
- Les démarches méthodologiques de recueil des observations sont *fidèles* (les données recueillies sont indépendantes de celui qui les recueille ou des circonstances du recueil)

³. Les recherches en sciences de l'éducation et de la formation (et plus généralement en sciences humaines et sociales) peuvent prendre différentes formes (ou design) sous réserve qu'elle soit structurée autour d'une question de recherche, d'un cadre théorique, d'une méthodologie, d'un traitement et d'une analyse des données, d'une interprétation des données visant à répondre à la question de recherche et à une discussion.

La qualité des méthodes de traitement et d'analyse du corpus de données

- Les méthodes de traitement des données sont indiquées
- Les méthodes de traitement et d'analyse des données sont en cohérence avec la question de recherche et le cadre théorique et conceptuel.
- Les méthodes de traitement des données sont illustrées par un exemple concret
- Le choix des méthodes de traitement des données est pertinent pour répondre à la question de la recherche
- L'application des méthodes de traitement est bien maîtrisée
- Le choix des résultats essentiels à présenter est pertinent
- Les méthodes de validité et de fiabilité des résultats de la recherche sont clarifiées
- Les modalités de présentation des résultats essentiels sont claires pour le lecteur

La qualité de la forme du document de fin de deuxième année

- Le document est structuré en titres et sous-titres
- La structure et la rédaction du document fait apparaître le raisonnement suivi
- Les idées du document sont clairement exprimées
- La rédaction est exempte de fautes de français
- Les références aux idées exprimées par les auteurs de la revue critique de la littérature obéissent aux règles déontologiques de la recherche scientifique
- Le document se termine par une section « Références bibliographiques » obéissant aux normes APA 7^{ème} édition en vigueur à la FacEF (cf. ci-après)

La troisième année du parcours doctoral (D3) : Une année centrée sur les résultats et la rédaction finale de la thèse

Caractérisation des démarches finales de la thèse

Les deux premières années ont été centrées sur la problématisation et le cadre méthodologique en s'appuyant sur une revue critique de la littérature, un travail qui n'est jamais achevé et qui permet de compléter, justifier et améliorer ce qui a déjà été fait. La troisième année va poursuivre et compléter l'analyse du corpus amorcée pendant la deuxième année, rédiger la partie présentant les résultats puis la partie discutant les résultats. L'étudiant est alors prêt à rassembler tous les éléments et à donner forme au texte final de la thèse qui sera soumis à l'instance évaluative chargée de décider si la thèse peut être défendue.

La *présentation et l'analyse des résultats* a pour fonction de répondre à la question de la recherche posée au préalable, celle-ci pouvant être décomposée en sous-questions. Deux grands cas de figure peuvent se présenter : (1) des hypothèses ont pu être formulées au préalable sur la base du cadre problématique et, dans ce cas, la présentation des résultats veillera à vérifier dans quelle mesure celles-ci sont ou non validées ; (2) des hypothèses n'ont pas été formulées au départ, mais celles-ci sont dégagées progressivement lors de l'analyse du corpus de données et c'est donc le raisonnement pour les faire émerger qui guide la présentation des résultats.

L'interprétation et la discussion des résultats est une partie indispensable de la thèse (à ne pas négliger). Elle a pour fonction de donner du sens, et aux résultats de la recherche du doctorant, et aux résultats des recherches antérieures mentionnées dans la revue critique de la littérature. Leur confrontation doit permettre de dégager, d'une part les connaissances originales produites par la thèse, d'autre part les questions nouvelles qui se posent aux chercheurs.

La *rédaction finale de la thèse* a pour fonction de soumettre à l'instance évaluative concernée de l'école doctorale de l'ICP un texte scientifique cohérent, susceptible d'être validé par la communauté des chercheurs dans le champ de l'éducation et de la formation. L'étudiant consultera les éléments dédiés à la présentation de la thèse ci-après. S'il existe plusieurs façons possibles d'organiser les parties et chapitres de la thèse, l'étudiant veillera à ce qu'apparaissent clairement le ou les chapitres dans lesquels apparaîtront l'objet et la question de recherche, le cadre conceptuel et le cadre problématique, le dispositif méthodologique d'établissement et de traitement du corpus de données, la présentation et la discussion des résultats. Le corps de la thèse sera nécessairement encadré par une introduction et une conclusion, suivie par les références bibliographiques utilisées dans la thèse et des annexes numérotées et titrées, mentionnant des informations trop détaillées pour être placées dans le corps de la thèse. Après la page de garde et avant l'introduction générale de la thèse, on trouvera le sommaire paginé de la thèse et une table des sigles utilisés dans la thèse et éventuellement une liste des figures et des tableaux. (cf. ci-après).

Le processus de formation de la troisième année

Comme dans les deux années précédentes, il comprend plusieurs composantes :

- *Un travail individuel du doctorant* : (1) il s'agit d'abord de produire à destination de son directeur de thèse des états des lieux de l'avancement de la thèse, à savoir ici la présentation et la discussion des résultats et, en fin de troisième année, du texte final de

la thèse ; (2) il s'agit aussi de préparer une communication orale de l'état d'avancement de la thèse lors d'un séminaire avec d'autres doctorants et leurs directeurs de thèses, afin d'ajuster et d'enrichir le travail entrepris jusqu'alors ; (3) il s'agit en fin troisième année de présenter le texte quasi achevé de la thèse comprenant tous les éléments essentiels de la thèse.

- Un *travail de supervision individuelle du doctorant par son directeur de thèse* : (1) le directeur de thèse est en droit d'exiger qu'un texte écrit lui soit envoyé avant l'entretien ; (2) l'entretien vise à améliorer le travail déjà produit, à donner des pistes pour le travail à faire pour la suite, à prévoir des échéances et les modes de supervision (par mail ou par visioconférence ou lors des regroupements des doctorants)
- Un *travail de supervision collective lors des séminaires* où sont regroupés les doctorants : (1) la présence obligatoire ; (2) participer à la discussion des présentations des autres doctorants et à en dégager des pistes pour sa propre recherche ; (3) présenter l'état des lieux de sa propre recherche et prendre en considérations les critiques et suggestions pertinentes pour poursuivre son travail.
- Une *démarche active du doctorant* pour répondre à des appels à communications et à des appels à publication émanant de communautés scientifiques validées par le directeur de thèse et les responsables du cycle doctoral de la FacEF.

Les critères d'évaluation du travail de fin de troisième année

Le travail de fin de troisième année sera évalué par un comité du cycle des études doctorales de la FacEF), qui statuera sur le caractère défendable de la thèse.

La liste des critères et des indicateurs énoncés ci-dessous seront utiles au doctorant pour s'assurer de la qualité de son travail de fin de troisième année à remettre à l'instance évaluative. Notons que le document de fin de troisième année est censé être l'exemplaire de la thèse qui sera soumise au jury. Les critères ci-dessous portent d'abord sur les nouvelles parties développées lors de la troisième année, puis sur la structuration et la forme de la thèse globalement parlant. L'étudiant se référera aux critères déjà mentionnés pour les composantes développées lors des années D1 et D2.

La qualité de la présentation des résultats

- Les résultats présentés sont une tentative pertinente de réponse à la question de recherche de la thèse
- Les résultats sont liés, soit au processus de validation (ou invalidation) des hypothèses de départ, soit au processus d'émergence d'hypothèses à travers l'analyse du corpus de données
- Les résultats essentiels pertinents sont présents
- Les résultats sont présentés clairement pour le lecteur
- La question de la généralisabilité des résultats (les inférences permises) est discutée
- Un bilan critique des résultats avec discussion autour des forces et des limites de la recherche est exposé

La discussion des résultats

- Les résultats importants de la thèse sont synthétisés et articulés
- Les résultats importants de la thèse sont confrontés avec les résultats de la revue critique de la littérature

- Les résultats de la thèse non concordants avec les résultats de la revue critique de la littérature scientifique sont l'objet d'une discussion et d'une tentative de compréhension
- Les connaissances originales de la thèse sont identifiées et explicitées
- Les questions nouvelles qui émergent de la discussion sont identifiées et explicitées

La qualité de la structuration de la thèse finale

- La structuration de la thèse obéit aux exigences universitaires
- La structuration comprend et permet de repérer tous les éléments essentiels d'une recherche scientifique (l'objet et la question de recherche, le cadre conceptuel et le cadre problématique, le dispositif méthodologique d'établissement et de traitement du corpus de données, la présentation et la discussion des résultats)
- Toutes les références utilisées dans le corps de la thèse sont présentes dans la partie finale des références bibliographiques
- Les normes de présentation des références obéissent aux normes exigées par la FacEF (normes APA 7^{ème} édition)

La qualité de la forme du document de fin de troisième année

- Les idées du document sont clairement exprimées
- La rédaction est exempte de fautes de français
- Les références aux idées exprimées par les auteurs de la revue critique de la littérature obéissent aux règles déontologiques de la recherche scientifique

Tout doctorant ne rendant pas son travail en fin de D3, devra rendre compte du travail en cours auprès du comité du cycle des études doctorales de la FacEF.

L'écriture de la thèse et sa soutenance

Consignes de présentation de la thèse

Sur l'aspect et sur la forme, le mémoire de thèse est présenté de la façon et dans l'ordre suivants :

1. 1^{ère} de couverture plastifiée
2. couverture
3. page de remerciements
4. sommaire au début de la thèse et/ou table des matières à la fin de la thèse
5. introduction générale
6. corps du mémoire
7. conclusion générale
8. références bibliographiques (Normes APA 7^{ème} édition)
9. liste paginée des éventuels graphiques, figures, tableaux et illustrations
10. annexes numérotées
11. 4^{ème} de couverture avec résumés et mots-clés en français et en anglais

Structuration du mémoire

- Police « Times New Roman » obligatoire pour le corps du texte
- Taille 12
- Interligne 1,5
- Marges à 2,5 cm
- Texte justifié
- Pagination à partir de l'introduction jusqu'aux annexes incluses
- Usage des notes de bas de page, notamment pour certaines sources

Contenu de l'introduction

L'introduction demande une attention particulière et doit faire l'objet de discussion avec son directeur de thèse :

1. Présentation de l'objet de la recherche
2. Intérêts et enjeux de la recherche
3. Définition des termes du sujet
4. Formulation de la problématique et, le cas échéant, de la ou des hypothèses.
5. Méthodologie utilisée (y compris une brève présentation du terrain de recherche)
6. Annonce de plan

Contenu du corps de la thèse

Le corps de la thèse est structuré en parties. Le nombre de parties (ou chapitres) est laissé à la discrétion du doctorant.

Toutes les parties s'efforceront de respecter la même logique.

- ⇒ **Une introduction partielle** en début de chaque partie renvoie à l'objet qui y sera traité, aux enjeux qui lui sont liés et à la (ou aux) question(s) que vous y poserez.
- ⇒ Chaque partie va se décliner en sous-parties correspondant à des unités de sens reliées entre elles par le fil directeur de la question posée.
- ⇒ Le déroulement de chaque partie et le lien entre les parties sont portés par le fil directeur de la problématique.
- ⇒ **Une conclusion partielle** à la fin de chaque partie vous sert à la fois à reprendre, pour y répondre, la (ou les) question(s) posé(es) au début et à rédiger la transition. Les transitions seront particulièrement soignées afin de garantir l'unité de l'ensemble.

Dans l'ensemble du travail on retrouvera les éléments suivants, constitutifs de la recherche :

- la contextualisation des situations qui ont mené à la préoccupation de recherche,
- une problématique menant à la construction de l'objet de recherche par une revue critique de littérature scientifique,
- une problématique permettant d'aboutir à la question de recherche qui est à expliciter,
- la méthodologie précisément présentée et discutée avec la présentation des limites de l'enquête,
- le traitement et l'analyse des données de l'enquête argumentée et justifiée. Les résultats obtenus et leur interprétation sont mis en discussion, ainsi que les hypothèses, qui sont reprises et discutées.
- La qualité de la thèse réside en grande partie dans la mise en évidence d'un questionnement original de recherche

Contenu de la conclusion

La conclusion générale de la thèse reprend les éléments principaux de la recherche et ses apports, les hypothèses y sont validées ou invalidées et une forme de réponse est apportée à la question de recherche.. Une ouverture éventuelle présente des perspectives futures de recherche.

Contenu de la couverture du mémoire⁴

Sur la 1^{ère} de couverture figureront, dans l'ordre : le nom de l'Université et de la faculté, le nom du doctorat préparé, le titre du mémoire de thèse, le nom du doctorant(e) (présenté par :), le nom du directeur de thèse, la

⁴ Cf. exemple en Annexe 3.

date de soutenance, les membres du jury.

Sur la 4^{ème} de couverture figureront :

- Un résumé en français de 1700 caractères maximum, espaces compris, permettant de comprendre la problématique abordée et la démarche utilisée.
- Un résumé de même nature en anglais.
- 5 mots clés minimum en français et en anglais illustrant le contenu du mémoire.

Citations

Tout élément, idée, théorie, schéma, etc. empruntés à une source extérieure doit être référencé.

Tout propos emprunté à une source extérieure doit être cité entre guillemets et référencé. Une citation jusqu'à 5 lignes est intégrée dans le corps de texte ; toute citation supérieure à 5 lignes doit faire l'objet d'un paragraphe autonome, en retrait.

La référence de la théorie ou de la citation s'opère en plaçant directement dans le corps de texte entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année d'édition, et la page s'il y a lieu, comme l'exemple qui suit : « la citation en norme APA » (Auteur, année, page). Vous veillerez à rendre lisible le plus possible votre texte en plaçant la référence à la fin de la phrase.

Note de bas de page

La note de bas de page peut être utilisée pour d'autres sources telles que des textes de lois, des archives, des sources internet, des rapports, des travaux d'élèves etc. Elle est indiquée dans la même police et sera de 2 points inférieure à la taille de la police utilisée dans le corps de texte.

Bibliographie/ Sitographie

Tous les documents (ouvrages, articles, textes réglementaires, documents internes d'établissements scolaires, mémoires etc.) cités dans le mémoire de thèse doivent y figurer.

La bibliographie doit être organisée. Son contenu et sa présentation sont pris en compte par le jury de thèse. Un exemple de la bibliographie **selon la norme APA** est donné en Annexe 2 (cf. également les documents fournis en cours de méthodologie).

Annexes

On trouve en annexe tous les documents trop volumineux pour figurer dans le corps du texte mais qui sont indispensables pour comprendre la recherche ou étayer les arguments.

Il s'agira notamment, si cela s'avère nécessaire :

- de la présentation des grilles d'analyse et des questionnaires d'enquête réalisés pour mener entretiens et/ou observations.

- de la retranscription complète des entretiens et/ou de la synthèse des observations réalisées.
- de documents internes d'établissements.
- de lois et d'autres documents officiels.

Chaque annexe fera l'objet d'un titre. Un sommaire des annexes doit être présenté.

Reliures et exemplaires

Trois exemplaires papier sont à déposer au bureau de l'assistante pédagogique du cycle des études doctorales.

Le dépôt de la thèse en vue de la soutenance

La date limite est fixée au **31 octobre de chaque année** pour ne pas avoir à se réinscrire une année supplémentaire avant la soutenance.

La version numérique du mémoire de thèse devra impérativement être déposée sur la plateforme Moodle de l'ICP (formation.icp.fr) dans l'espace Faculté d'Éducation / Doctorat / Dépôt du mémoire

Le mémoire sera déposé dans son intégralité et **en un seul fichier ou deux (si Annexes volumineuses)** en version PDF (de la 1^{ère} à la 4^{ème} de couverture, annexes incluses).

Le document mémoire devra être nommé de la façon et dans l'ordre suivant :

Année_Doctorat_FACEF_NOM (de naissance)_Prénom_Titre

Exemple :

2024-2025_DOCTORAT_FACEF_DUPUIS Julie_La didactique en anglais au cycle 2

La soutenance de la thèse

La thèse est soutenue devant un jury de cinq à huit personnes. Le jury est composé du directeur de thèse, du président de soutenance, d'au moins deux rapporteurs, d'un à deux examinateurs. La soutenance ne peut se dérouler qu'à la suite des accords à soutenir des rapporteurs.

La soutenance se déroule en 5 temps :

- 20 à 25 mn de présentation de sa recherche par le doctorant(e)
- 15-20 mn d'échange avec chaque membre du jury.
- Délibérations
- Communication de l'avis du jury
- Lecture par le nouveau docteur du serment doctoral d'intégrité scientifique

Le plagiat

Le mémoire de thèse déposé est soumis au logiciel de détection du plagiat de l'ICP.

Le plagiat est la reproduction *in extenso* et longue d'une partie de livre, d'article ou de texte sans référence à la source. Pour éviter celui-ci, quand un extrait semble pertinent et éclairant pour le mémoire, il faut faire une citation.

En cas de plagiat avéré, le doctorant n'est pas autorisé à soutenir sa thèse. Un conseil de discipline est convoqué.

L'usage de l'Intelligence Artificielle

La rédaction et la soutenance du mémoire de thèse sont des moments privilégiés du parcours d'un doctorant. C'est pour lui l'occasion d'entraîner et de développer ses compétences scientifiques. L'écrit de thèse constitue un écrit original, qui ne sera pas produit par une IA, ni en totalité, ni en partie.

Ce document a pour objectif d'encadrer l'utilisation des IA génératives dans le cadre du mémoire de thèse.

En effet, les capacités de ces outils pourraient déboucher sur des usages de substitution aux démarches intellectuelles attendues, et non pas d'assistance, ce qui constituerait un cas de triche et passible de sanctions.

Les IA génératives (ChatGPT, Gemini, MidJourney, Dall-e, Vertex, etc.) sont des outils de création autonome de contenu. Elles visent à produire des réponses semblables à celles que formulerait un humain.

Utilisées avec discernement, elles permettent d'assister les étudiants dans leurs activités d'élaboration et de production de textes et d'obtenir des gains de temps et d'efficacité.

Usages interdits

Cela concerne :

- Aide à la rédaction
- L'introduction de données sensibles (de santé, médicaux, classement de la population, etc.)
- L'introduction de documents non publiés

C'est le travail de l'étudiant et non de l'IA générative qui doit être évalué. Utiliser l'IA dans un de ces processus est rigoureusement interdit.

Il y a de fortes chances que les phrases générées pour la rédaction d'un texte soient basées sur des travaux existants. Si ce travail n'est pas correctement cité, il s'agit de plagiat.

Si vous apportez des données sensibles ou des documents soumis à la propriété intellectuelle (une nouvelle méthode, ou la description d'un matériau unique, une autre invention, etc.) qui n'est pas encore protégée, ils seront intégrés aux sources des IA. Or, les données à caractère privé seront partagées et l'auteur perdra tous les droits de protection de sa production.

Sanctions

Tout usage repéré d'écriture du mémoire de thèse fait avec l'IA invalide la soutenance de thèse. Un conseil de discipline est convoqué qui statue sur les sanctions précises.

Usages tolérés avec précaution

Dans tous ces cas l'utilisation d'IA génératives implique nécessairement une relecture critique de la part du doctorant, afin de s'assurer que le propos est conforme à l'original.

Il sera toléré un usage modéré avec des précautions pour les cas suivants :

- Aide pour un résumé d'un ouvrage ou d'un article
- Aide pour une traduction du résumé d'un ouvrage ou d'un article
- Aide à la correction orthographique
- Aide à la génération des idées de recherche ou d'une problématique dans les phases précoces de la recherche

En effet, le doctorant doit être conscient des limitations et des défauts de ces outils :

Il est possible d'obtenir des réponses qui sonnent justes mais ne correspondant à aucune réalité. L'objectif de ces outils est avant tout de mimer l'humain et non de donner une réponse exacte.

Cela peut se manifester par des éléments irréels, comme des données inexistantes/fausses, des associations d'idées irréalistes ou des conclusions tirées à partir des *fakes news*.

Il convient de vérifier soigneusement si les idées générées proviennent de sources existantes et d'ajouter les références appropriées si nécessaire. Parfois les références peuvent être inventées par l'IA.

Dans les cas d'une utilisation dans les phases précoces de la recherche, il est recommandé de conserver un exemplaire de cette production dans sa forme brute, pour des questions de traçabilité dans le cadre des activités de réalisation du mémoire.

Nous rappelons que les IA génératives ne sont pas des outils scientifiques. Non seulement ces outils peuvent échapper au contrôle complet de l'utilisateur, mais aussi les risques cognitifs de dépendance et de perte d'autonomie dans le travail intellectuel ne sont pas à négliger.

Afin de garantir l'intégrité scientifique des démarches des doctorants, la transparence dans la recherche s'impose, pour cela, toute utilisation de modèles génératifs doit être explicitement mentionnée (y compris la finalité et la procédure d'utilisation).

ANNEXES

Annexe 1. Constituer la bibliographie – Norme APA 7

En sciences de l'éducation les références de document suivent la norme APA 7 (American Psychological Association) dans toutes les publications et activités scientifiques des sciences de l'éducation. Vous pourrez retrouver l'intégralité des règles dans l'ouvrage de l'APA, *Publication Manual of the American Psychological Association : the official guide to APA style* (7^e édition). Certaines règles sont également en ligne (<http://doctlib.uliege.be/apa>) et vous pouvez retrouver les principales indications et règles ci-dessous.

1. Citer un ouvrage

1.1 Ouvrage imprimé

Auteur, A. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Editeur.

Philippot, P. (2011). *Emotion et psychothérapie* (2^e éd.). Mardaga.

Remarque : s'il y a deux auteurs, les deux noms devront figurer dans la référence, séparés d'un &. S'il y en a plus de six, on ne mentionnera que l'auteur principal suivi d'un : et al.

1.2 Ouvrage en ligne (avec DOI⁵)

Auteur, A. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Lieu d'édition. DOI.

Fournier, M. (2018). *Les Grands Penseurs de l'éducation*. Editions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.fourn.2018.01>

1.3 Ouvrage en ligne (sans DOI)

Auteur, A. (Année). *Titre de l'ouvrage*. Editeur. URL

Farley-Chevrier, F., Gagnon, M. (2004). *Guide de la recherche documentaire*. Presses de l'Université de Montréal.

2. Citer un chapitre d'un ouvrage imprimé, contribution dans un livre

2.1 Chapitre d'ouvrage imprimé

Auteur, A. A. (Année). Titre de la contribution. Dans B. Nom, C. Nom, & D. Nom (dir.), *Titre du livre* (édition, volume, p. X–Z). Maison d'édition.

Auteur, A. A. (Année). Titre de la contribution. Dans B. Nom, & C. Nom (dir.), *Titre du livre* (p. X–Z). Maison d'édition.

⁵ Le DOI est le Digital Object Identifier, il s'agit d'un identifiant numérique facilitant une identification pérenne et l'utilisation de base de données bibliographiques et de citations plus fiables.

Chouchena, O., Soulé, M., & Noël, J. (2004). Les grands-parents dans la dynamique normale ou pathologique des enfants. Dans S. Lebovici, R. Diatkine, & M. Soulé (dir.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (2e éd., vol. 4, p. 2633–2660). Presses universitaires de France.

Rossignol, M. (2008). Expressions faciales émotionnelles et biais émotionnels dans les troubles dépressifs et anxieux. Dans S. Campanella, & E. Streel (Eds.), *Psychopathologie et neurosciences : questions actuelles de neurosciences cognitives et affectives* (p. 150–167). De Boeck Université.

2.2 Chapitre d'ouvrage en ligne (avec DOI)

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre du chapitre. Dans B. Auteur (dir.), Titre de l'ouvrage, (p). Edition. URL

Lebovici, S. (2004). Psychiatrie générale et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Dans S. Lebovici (dir.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : 4 volumes* (p. 15-21). Presses Universitaires de France.
<https://doi.org/10.3917/puf.diatk.2004.01.0015>

2.3 Chapitre d'ouvrage en ligne (sans DOI)

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre du chapitre. Dans B. Auteur (dir.), *Titre de l'ouvrage*, (p). Edition.

Del Mar, C., Hoffman, T., & Glasziou, P. (2017). Information needs, asking questions, and some basics of research studies. In T. Hoffmann, S. Bennett, & C. Del Mar (dir.), *Evidence-based practice across the health professions* (3rd ed., p. 16-40). Elsevier.

3. Citer un article dans un périodique

3.1 Article dans un périodique imprimé

Auteur, A. A. Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume(numéro), pages

Amadiou, F., & Tricot, A. (2006). Utilisation d'un hypermédia et apprentissage : deux activités concurrentes ou complémentaires. *Psychologie française*, 51(1), 5-23.

3.2 Article dans un périodique en ligne

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume(numéro), pages. URL

Tricot, A. (2021). Le numérique permet-il des apprentissages scolaires moins contraints ? Une revue de la littérature. *Éducation et sociétés*, 45, 37-56.
<https://doi.org/10.3917/es.045.0037>

4. Citer un mémoire ou une thèse

4.1 Mémoire ou thèse imprimé

Auteur, A. (Année). *Titre du mémoire ou de la thèse*. [Type de publication - mémoire, thèse : discipline].
Université / établissement de soutenance.

Foy, M. (2017). *La formation des éducateurs des associations éducatives pour la jeunesse de l'archidiocèse de Paris*. [Mémoire de master 2 MEEF non publié]. Institut Catholique de Paris.

4.2 Mémoire ou thèse en ligne

Auteur, A. (Année). *Titre du mémoire ou de la thèse*. [Type de publication - mémoire, thèse : discipline].
Université / établissement de soutenance. URL

Galand, B. (2001). *Nature et déterminants des phénomènes de violence en milieu scolaire*. [Thèse de doctorat]. Université Catholique de Louvain.<http://dial.academielouvain.be/vital/access/manager/Index>

5. Citer des actes de congrès, de colloques

5.1 Actes de congrès, de colloques publiés

Auteur, A. (Année). Titre de l'article. In *Titre du congrès / colloque*, (p. xxx-xxx). Editeur.

Dupriez, V., & Dumay, X. (2006). L'égalité des chances à l'école : analyse d'un effet spécifique de la structure scolaire. In *La qualité pour tous les élèves, l'école face aux inégalités : actes du 4e congrès des chercheurs en éducation* (p. 23–24). Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique.

Auteur, A. (Année). Titre de l'article. Dans *Titre du congrès / colloque*, (p. xxx-xxx). Date de consultation et site

5.2 Actes de congrès, de colloques publiés et disponibles en ligne

Adennasser, N. (2008). Vers un référentiel de management de la qualité dans l'enseignement supérieur. Dans. *25^e congrès de l'AIPU* (p. 25–57). Récupéré le 17 février 2018 : <http://www.aipu2008-montpellier.fr/>

6. Citer un site WEB

6.1 Site Web sans nom

Nom complet de l'organisme responsable du site web. (Année). *Titre de la page*. Récupéré le JJ/MM/AAAA sur URL.

Carnet de recherche proposé par Hypothèses (2020). *Communauté éducative inclusive*. Récupéré le 10 juillet 2021 sur <https://comeducinclu.hypotheses.org>

6.2 Site Web avec nom

Auteur, A. (Année). *Titre de la page*. Récupéré le JJ/MM/AAAA sur URL.

Feyereisen, P. (2002). *Le vieillissement cognitif*. Récupéré le 15 mars 2021 sur le site Web de l'Université catholique de Louvain, Unité de cognition et développement <http://www.code.ucl.ac.be/vico.html>

7. Citer un support audiovisuel

7.1 Avec nom d'auteur

Auteur, A. (Mention de responsabilité). (Année). *Titre du document* [Support]. Maison d'édition.

Cochetel, G., & Édouard, M. (2008). *Auxiliaire de vie scolaire : accompagner l'élève handicapé* [DVD]. CRDP d'Auvergne.

7.2 Sans nom d'auteur

Titre de l'œuvre [format]. (Année). Pays d'origine : Editeur. Récupéré sur URL

Interview de Monsieur Alexandre Heeren : Le réentraînement attentionnel [Podcast]. (2010). Belgique : Institut de Psychologie de l'Université Catholique de Louvain. Récupéré sur <http://podcast.uclouvain.be/xSlvdqCpYO>

Annexe 2. Bibliographie sur la recherche

- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix*, 35(3), 226-257.
- Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif, Théorie et pratique*. PUQ.
- Dewey, J. (2006). *Logique ; la théorie de l'enquête*. PUF.
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche, Méthodes quantitatives et qualitatives* (2^e éd). Chenelière Éducation.
- Guibert, J., & Jumel, G. (1997). *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Laot, F., & Rogers, R. (2015). *Les sciences de l'éducation Émergence d'un champ de recherche dans l'après-guerre*. Presses Universitaires de Rennes.
- Lemieux, C. (2012). Problématiser. Dans S. Paugam (dir). *L'enquête sociologique*, (p. 27-51). PUF.
- Mialaret, G. (2004). *Les méthodes de recherche en sciences de l'éducation*. PUF.
- Mialaret, G. (2010). *Le nouvel esprit scientifique et les sciences de l'éducation*. PUF.
- Mutuale, A., & Berger, G. (2020). *S'engager dans la recherche en sciences humaines et sociales, Le champ de l'éducation*. ESF-Sciences humaines.
- Paille, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd). Armand Colin.
- Thievenaz, J. (2019). Chapitre 1. John Dewey et la théorie de l'enquête. Dans P. Carré (dir.), *Psychologies pour la formation*. (p. 19-33). Dunod.
- Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e éd.). De Boeck Université.

Annexe 3. Contenu de la couverture du mémoire de thèse

La présentation type de la couverture du mémoire de thèse est la suivante.

Institut Catholique de Paris
Faculté d'Éducation et de formation
Unité de recherche « Religion, Culture, Société »

Mémoire de Thèse

En vue de l'obtention du doctorat en sciences de l'éducation et de la formation

Développement intégral de la personne, communauté éducative, bien commun

Date de soutenance

TITRE DE LA THÈSE
SOUS TITRE (facultatif)

Présenté par et soutenu : Prénom NOM du doctorant(e)

Sous la direction de : Prénom NOM du directeur de mémoire

Membres du Jury : Prénom Nom, titre universitaire (fonction dans la soutenance)

Annexe 4. Le serment doctoral d'intégrité scientifique

En application de l'article L612-7 du code de l'éducation, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche mettent en œuvre, dans le cadre des soutenances de leurs doctorantes et doctorants, une prestation de serment d'intégrité scientifique.

❖ Le serment à lire en fin de soutenance

« En présence de mes pairs.

« Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats. »

cf. Serment doctoral d'intégrité scientifique, 31/08/2022, OFIS,
<https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/files/fiche-serment-doctoral-integrite-scientifique-pdf1.pdf>

Faculté d'Éducation et de Formation
Institut Catholique de Paris
21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06
www.icp.fr